

La Commission exploite une entreprise hydro-électrique sur la rivière Snare, à environ 94 milles au nord-ouest de Yellowknife (T.N.-O.). Cette usine a commencé à l'automne de 1948 à fournir de l'énergie aux mines de la région de Yellowknife. A l'été de 1949, un raccordement avec la ligne de transmission a permis d'augmenter l'électricité fournie à la ville de Yellowknife.

Une usine génératrice diesel et un réseau de distribution ont été mis en activité à Fort-Smith (T.N.-O.) en octobre 1950. L'entreprise dessert les divers établissements gouvernementaux de Fort-Smith,—ministères des Ressources et du Développement économique, des Transports, de la Défense nationale (C.T.R.C.), de la Santé nationale et du Bien-être social et des Travaux Publics ainsi que la Gendarmerie royale du Canada,—en plus des usagers commerciaux privés et des résidents.

En 1951, la Commission a commencé à construire une usine hydro-électrique sur la rivière Mayo, à environ six milles au nord de Mayo-Landing (Yukon). On comptait que l'usine pourrait, à l'automne de 1952, alimenter les régions minières de Keno-Hill et de Galena-Hill ainsi que l'établissement de Mayo-Landing.

La Commission fait enquête dans tous les endroits des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon où on lui demande d'aménager des installations d'énergie électrique ou dans les endroits où elle juge elle-même qu'une enquête s'impose.

Le total des immobilisations de la Commission au 31 décembre 1951 était d'environ 6 millions de dollars.

Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources disponibles

La section 1 du présent chapitre donne toutes les ressources d'énergie hydraulique et la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 3 donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des pulperies et papeteries et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique générée par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques: centrales provinciales et municipales et centrales privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donnent un tableau complet de toute l'énergie électrique générée au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la propulsion directe et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques des Maritimes, de l'Ontario et des Prairies utilisent des machines à vapeur ou des moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer la production de toutes sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques, dont les chiffres figurent au tableau 4 de la section 2, p. 000. Le total de kilowatts-heure générés par les centrales électriques comprend la production tant hydraulique que thermique.

Comme l'indique le tableau 26, la production totale des centrales électriques en 1950 est de 48,493,718,000 kWh. Pour compléter le tableau, il faut y ajouter la production des industries manufacturières et de l'industrie minière primaire pour leurs propres besoins. Il existe quelques autres sources d'énergie électrique comme les compagnies de tramways électriques, qui, en 1950, ont produit 12,764,200 kWh, production qui figure dans le total annuel au tableau 26. On